

CONSEIL MUNICIPAL du 26 juin 2017

Résumé du procès-verbal

1. Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire présente au Conseil les décisions suivantes :

- attribution du marché de travaux de pose d'une conduite d'eau potable pour la Tranche 2, chemin des Fargues (montant : 6 984,03 euros TTC) ;
- réalisation d'un contrat de prêt PSPL auprès de la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre du financement de la construction d'un nouvel ALAÉ et d'une nouvelle cantine (montant : 278 000 euros) ;
- attribution du marché de fourniture de mobilier pédagogique pour les activités scolaires (montant : 740 euros TTC) ;
- attribution du marché de fourniture de matériel de motricité pour l'école (montant : 190 euros TTC) ;
- attribution du marché de mise en sécurité du raccordement électrique de l'église (montant : 1 530 euros TTC) ;
- attribution du marché de fourniture de traverses en chêne pour les aménagements Place du Mail (montant : 375,80 euros TTC).

2. Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'un employé communal, Adjoint Technique Territorial, remplit les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade en 2017. Après délibération, le Conseil décide de créer le poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe à Temps Complet au 1er juillet 2017.

3. Remplacement d'un agent partant à la retraite :

Dans le cadre du départ à la retraite, au 1er août 2017, d'une employée communale, Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe à Temps non complet, Madame le Maire propose au Conseil municipal de passer, pour la période du 28 août 2017 au 27 août 2018, un Contrat d'engagement à Durée Déterminée afin d'assurer correctement le maintien du service (ALAÉ, entretien des locaux et surveillance à la cantine scolaire). Ce contrat portera sur un emploi d'Adjoint Technique Territorial non titulaire à Temps non complet (1er échelon de l'échelle C1). Après en avoir délibéré, le Conseil donne un avis favorable à la mise en place de ce contrat.

4. Règlements intérieurs de l'ALAÉ et de la cantine

Après consultation de la responsable pédagogique de l'ALAÉ, la Commission des Affaires Scolaires, enfance et petite enfance propose au Conseil de reconduire les règlements intérieurs de l'ALAÉ et de la cantine. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ces deux règlements intérieurs.

5. Tarifs de l'ALAÉ et des repas pour 2017-2018

Le prestataire des repas de la cantine n'ayant pas modifié ses tarifs pour 2017-2018, la Commission des Affaires Scolaires, enfance et petite enfance propose au Conseil municipal de reconduire les tarifs de l'ALAÉ et des repas, qui sont les suivants :

- cantine :
 - enfants : 3.40 + temps d'ALAÉ 0.30 = 3.70 euros
 - adultes : 4.80 euros
 - enfants souffrant d'allergies ou d'intolérances alimentaires et bénéficiant de la convention « Projet d'Accueil Individualisé » (PAI) : 2.00 + temps d'ALAÉ 0.30 = 2.30 euros
- ALAÉ :
 - matin ou soir : 2.20 euros
 - forfait matin + soir : 2.70 euros

Après délibération, le Conseil approuve cette reconduction des tarifs.

6. Avenant à la convention avec les Francas de Saint-Juéry

La convention d'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAÉ) signée le 4 juillet 2014 entre la commune de Cunac et l'Association « Les Francas de Saint-Juéry », pour une durée de 3 ans, arrive à échéance. Dans l'attente de renouveler cette convention de trois ans au 1er janvier 2018, Madame le Maire propose au Conseil de signer un avenant pour prolonger la durée de la convention jusqu'au 31 décembre 2017. Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer cet avenant.

7. Avis d'enquête publique DYRUP

Suite à la demande d'autorisation de modification de production déposée par la Société DYRUP SAS (ZI Montplaisir, 25 rue Jean-Rond d'Alembert, Albi), une enquête publique a été ouverte du 29 mai 2017 au 30 juin 2017. La commune de Cunac étant incluse dans le périmètre réglementaire pour la consultation, le Conseil doit émettre un avis. Après délibération, le Conseil émet un avis favorable concernant cette enquête publique, dans la mesure où la Société DYRUP respecte la réglementation sur les ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement).

8. Décisions modificatives au budget primitif 2017

Dans le cadre de la mise en conformité de la Salle de Spectacles, la Commune doit s'acquitter de la Taxe d'Aménagement (1 367 euros) et de la redevance d'archéologie préventive (161 euros). Afin de régler ces créances, trois modifications au budget primitif 2017 doivent être effectuées. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ces décisions modificatives.

9. Questions diverses

- La fête du village s'est bien déroulée.
- **Travaux de dépollution** : une voie a été créée pour les camions qui évacueront la terre la semaine prochaine. Les travaux doivent s'achever fin juillet.
- **Travaux de la traversée du bourg** : à partir du 10 juillet, il y aura fermeture d'une section de la Gran'Rue. Une déviation sera mise en place.
- Fête de l'école ce vendredi, 19h, à la salle de Spectacles.
- Départ à la retraite d'Annick Garcia : le vendredi 7 juillet à 15h30.
- **Épicerie-bar du Mail** : préavis déposé le 30 juin par M. Fernandez ; réouverture prévue fin août, deux nouveaux repreneurs.

- Un logement social situé au-dessus de l'épicerie se libère au 1er juillet ; installation d'une cuisine intégrée avant la prochaine location.
- **Conseil Municipal Jeunes (CMJ)** : dernière réunion prévue lundi prochain ; un petit trophée sera remis à chaque jeune élu, ainsi qu'un dossier de presse reprenant les activités menées pendant l'année. Dernière action : création d'un logo pour le CMJ. Le prochain CMJ sera constitué de 5 jeunes élus. Une nouvelle campagne de recrutement d'un service civique, en lien avec l'aide au CMJ, sera effectuée en juillet.
- **Associations** : la réunion annuelle s'est tenue jeudi dernier. Concernant la location des salles par les associations, les créneaux de l'année dernière ont été reconduits. Nouveauté : ouverture à la location de la salle Jalet-Artigues de l'Espace Associatif pour les activités des associations ainsi que pour celles des particuliers ; demande d'un créneau supplémentaire par le basket ; demande d'un espace de stockage pour un grand miroir dans la salle de Spectacles par la danse.
- **École** : le dernier conseil d'École a eu lieu le 19 juin.
 - Deux services civiques seront redemandés par les enseignants pour l'année prochaine.
 - Pose d'une table de pique-nique dans la cour de récréation.
 - La vente de sacs par l'APE a rapporté 648 euros, réinvestis dans les sorties scolaires. L'école remercie l'APE pour son dynamisme.
 - 5 classes prévues à la rentrée (moyenne : 24-25 enfants / classe).
 - Ateliers d'électricité prévus demain au Musée du Saut du Tarn pour les CM2 ; grande journée de jeux dans la cour le 4 juillet.
 - Conseil École-Collège de Saut du Sabo (CM1-CM2-collège) : mise en place d'une progression commune en français et en mathématiques.
 - Question sur la réforme des rythmes scolaires à la rentrée : la semaine à 4,5 jours est maintenue. Des modifications d'horaires scolaires pourraient avoir lieu en 2018.
- **Culture** : plusieurs membres du Foyer Laïque de Cunac et du Conseil Municipal ont assisté à la présentation de la prochaine saison à la Scène Nationale d'Albi ; 50 places ont été réservées pour le premier spectacle du programme « Ce soir, on bouge ! », qui aura lieu le 20 janvier 2018.